



Québec, le 30 août 2010

Monsieur François Lafond
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat d'enquêter et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation en environnement dans le cadre du projet de parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin et ce, à compter du 20 septembre 2010.

Je vous confie, par la présente, la responsabilité de ce mandat d'enquête et de médiation. Je précise que le BAPE doit faire parvenir son rapport au ministre dans les 30 jours s'il n'y a pas médiation, et dans les 60 jours s'il y a médiation.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Pierre Renaud

c.c. : René Beaudet, secrétaire du BAPE